

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

RÉSOLUTION 2023-4-AG-R-34

Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, proposé par l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Sylvie Bernier

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion 2023-4-AG tenue le **26 avril 2023**.

VU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 2 de la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec* concernant le cheminement d'un dossier de candidature;

VU la candidature de Sylvie Bernier, première médaillée d'or du Canada en plongeon lors des Jeux olympiques de 1984 et engagée depuis 30 ans dans le monde du sport et auprès des jeunes pour la promotion des saines habitudes de vie, suggérée par le recteur de l'UQTR au président de l'Université du Québec dans sa correspondance du 6 mars 2023;

VU la correspondance du président de l'Université du Québec adressée au recteur de l'UQTR à l'effet de l'informer que la candidature de Sylvie Bernier répond aux critères de la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa* et qu'elle sera proposée à l'Assemblée des gouverneurs, sous réserve d'une recommandation favorable du conseil d'administration de l'UQTR;

VU la résolution 2023-CA704-04.04.01-R7871 du conseil d'administration de l'UQTR, en date du 27 mars 2023, à l'effet de recommander à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec à Sylvie Bernier;

Sur la proposition de Nathalie Vallée,
appuyée par Lucie Laflamme,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, proposé par l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Sylvie Bernier afin de reconnaître :

- la notoriété de ses réalisations en devenant la première athlète québécoise et la seule Canadienne, à ce jour, à avoir remporté la médaille d'or en plongeon lors des Jeux olympiques de 1984. Elle a su faire rayonner sa discipline au Québec, au Canada et à l'international;
- la valeur exemplaire de son cheminement marqué par de hautes distinctions, notamment à titre de Chevalière de l'Ordre national du Québec et membre de l'Ordre du Canada. Intronisée au Temple de la renommée internationale des sports aquatiques, elle devient la première Canadienne à recevoir cet honneur en plongeon;
- l'impact exceptionnel de ses réalisations à titre de porte-parole et fondatrice de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec ayant pour mission le soutien financier et l'accompagnement des étudiants-athlètes. Également impliquée bénévolement lors de certains jeux olympiques à titre de chef de mission pour la délégation canadienne, elle incarne un modèle de leadership et une source d'inspiration pour les athlètes;

- sa contribution remarquable et continue à l'amélioration de la santé de la population québécoise en présidant la Table sur un mode de vie physiquement actif et la Table québécoise sur la saine alimentation. À travers, entre autres, ses chroniques dans différents médias, elle s'engage depuis plus de 30 ans dans la promotion des saines habitudes de vie.

ADOPTÉE

Le secrétaire général par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Martin Hudon', written in a cursive style.

Martin Hudon